

## Consultant expert

### Appellations équivalentes en anglais :

Senior Consultant

### Description synthétique

Le consultant expert apporte une valeur ajoutée organisationnelle, technologique ou technique aux projets internes et externes avec pour objectif d'optimiser et de sécuriser les solutions adoptées. Il conseille les équipes, la direction du service ou le client lors de l'étude de solutions nouvelles.

### Activités principales

- Développer des solutions innovantes et impulser les évolutions d'un métier, d'un domaine d'activité, d'un marché, d'un produit
- Evaluer les risques « métier », préconiser des solutions techniques
- Rechercher et imaginer les solutions adaptées au contexte et à la mesure des enjeux identifiés en concertation avec le client ou le responsable du projet.
- Réaliser des offres et assurer la promotion et le développement de « niches techniques »
- Réaliser des missions d'audit, d'étude, de projet, d'exécution et d'expertise.
- Assurer la promotion des techniques nouvelles : Animer des réseaux de compétences ; en interne, rédiger les notes techniques dans le respect des procédures qualité en vigueur, informer et former ; en externe, rédiger des publications dans des revues scientifiques et techniques
- Gérer financièrement les affaires dans le respect des contraintes coût / délai
- Coordonner les différents intervenants et développer les liaisons techniques et fonctionnelles, internes ou externes nécessaires à la réalisation de son projet et de son engagement par rapport au client.
- Observer et analyser les évolutions technologiques et scientifiques dans son domaine d'intervention (veille technique et concurrentielle).

### Activités accessoires

- Responsabilité de projets Recherche et Développement
- Rôle de conseil ou d'audit auprès des tribunaux ou des bailleurs de fonds
- Intervention dans des colloques ou séminaires scientifiques et techniques
- Animation de formations internes et externes.

### Savoir-faire spécifique nécessaire

- Maîtrise des risques sur affaires : technique, financier, contractuel...
- Veille technique et concurrentielle.

### Connaissances spécifiques requises

- Aspects juridiques liés au domaine d'intervention : la MOP, droit de l'environnement, droit de la construction...
- Fiscalité (France et/ou étranger)
- Connaissances techniques contractuelles et montages contractuels généraux mais aussi sur des contrats particuliers
- Gestion financière des projets
- Ses connaissances sont liées à son domaine de spécialisation technique :
  - Génie civil : terrassements, chaussées, ouvrages d'art, ouvrages maritimes, ouvrages souterrains - tunnels
  - Environnement : topographie, cartographie, écologie, hydraulique, pollutions, agronomie, acoustique, transport, traitement des déchets
  - Géotechnique : géologie, géotechnique
  - Aménagement urbain paysage, urbanisme, trafic, voirie réseaux divers

- Bâtiment : fondations, structures, corps d'état secondaires (architecturaux)
- Fluides et génie climatique : génie sanitaire/plomberie, climatisation/ventilation, froid, sécurité incendie
- Génie électrique : superstructures ferroviaires, électrotechnique/courants forts, courants faibles/VDI/télécoms/domotique, instrumentation
- Génie des procédés/génie industriel : chimie/pétrochimie, pétrole/gaz, biologie/pharmacie, mines/métallurgie, électronique/microélectronique/industries alimentaires, épuration de l'eau
- Logistique
- Génie énergétique : nucléaire, thermique, énergies renouvelables
- Génie mécanique : chaudronnerie, tuyauterie, fonderie, tôlerie, plasturgie, mécanique générale, micromécanique
- Economie et facteurs humains : économie, sociologie, ergonomie, sécurité.

**Prérequis (expérience, diplômes, certifications ou habilitations particulières)**

Connaissances scientifiques et techniques acquises dans le cadre d'une formation initiale sanctionnée soit par un diplôme d'ingénieur. (Bac + 5, Bac + 8) soit par une expérience confirmée, variable en fonction du domaine technique.